

COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 11 JUILLET 2011 à 20 heures 30

Présents : Mesdames BRIET Valérie - GRANGER Isabelle – KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie
MM. BAUDIN François – BOUILLER Frédéric - DEFOSSE Bruno - DUCLOUX Michel –
GARNIER Jean-Claude - - MICHAUD Daniel. – NIVOT Serge –

Absents Excusés : MM. NOEL Philippe (pouvoir à M. NIVOT) – GAUTHE Christophe (pouvoir à M.
MICHAUD) - POL ROGER Gérard - VACHET Gilbert (pouvoir à M. MICHAUD)

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

Les comptes-rendus des séances des 19 avril et 18 mai 2011 ont été adoptés à l'unanimité.

BATIMENT D'ACCUEIL DU CAMPING -

Le Conseil Municipal,

- a entendu M. Christian PLURIEL, représentant le Cabinet "L'Atelier des Equipages", évoquer les problèmes survenus au cours du chantier et justifier les différents avenants aux marchés de travaux.
- a autorisé la signature d'un avenant aux marchés de travaux des entreprises BOUILLER (plâtrerie peinture), RENAUD (électricité) et AFD (carrelages-faïences) pour des travaux supplémentaires décelés au cours du chantier.

SINISTRE DU 25 JUIN 2011 – ATELIER COMMUNAL –

Le Conseil Municipal,

- a entendu M. le Maire rappeler les faits et évoquer les enquêtes et expertises en cours
- a souhaité que l'expertise puisse être accélérée pour que les locaux puissent être remis rapidement en service

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE –

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré,

- s'est prononcé favorablement par vote à bulletin secret, par 8 voix contre 5 et 1 abstention, sur le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le représentant de l'Etat, visant à fusionner les communautés de communes des cantons d'Issy-l'Evêque et de Bourbon-Lancy.
- a également donné un avis favorable au rattachement des communes de Cuzy, La Motte et Bourbon-Lancy au syndicat des eaux des Bords de Loire, sous réserve toutefois de l'accord de ces communes.

PROJET EOLIEN –

Le Conseil Municipal a autorisé la Société THEOLIA FRANCE à procéder à des études techniques et environnementales relatives à une possibilité à terme d'implantation d'éoliennes sur la Commune.

TRAVAUX DIVERS -

Le Conseil Municipal,

- a approuvé le devis de l'entreprise COLAS pour des travaux à réaliser sur la voirie
- a donné un avis favorable au projet de raccordement au réseau collectif des trois maisons d'habitation du secteur du Livier non raccordées et a chargé le cabinet ADAGE de Paray-le-Monial de réaliser l'avant-projet
- a accepté les devis de l'entreprise LHERMITTE pour le déplacement des toilettes publiques situées près de l'étang du Livier et la reprise de l'abergement d'une cheminée de la mairie
- a accepté de financer le remplacement des points d'éclairage public vétustes dans le secteur de la route de Montmort
- a chargé le maire de demander un devis pour la réfection du mur entre les anciens garages de la Poste et la propriété des époux Samuel.
- a décidé de lancer une consultation d'architectes pour la réalisation d'une étude préalable d'aménagement et d'urbanisme en vue éventuellement de bénéficier du dispositif Villages Avenir mis en place par le Conseil Régional de Bourgogne
- a demandé à l'agence technique départementale une mission de conseil et d'accompagnement pour aider la Commune dans ses démarches d'économie d'énergie liées aux bâtiments communaux

PRIX DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE –

- Le Conseil Municipal a fixé comme suit les tarifs des repas servis au restaurant scolaire à compter du **1^{er} Septembre 2011** :

- * Repas ELEVE : **3,00 €**(au lieu de 2,95 €)
- * Repas MAITRE : **5,40 €**(au lieu de 5,20 €)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – DEMANDES COMPLEMENTAIRES ANNEE 2011 –

Le Conseil Municipal a examiné les demandes de subventions reçues depuis la dernière réunion :

- Comité FNACA Issy-L'Evêque 110 €
- Association des Commerçants et Artisans Issyquois 308 €
- Coopérative Scolaire 548 €

POINT INFO TOURISME - ANIMATIONS -

Le Conseil Municipal

- a été informé par Mme KULIK, adjointe déléguée au tourisme, des animations mises en place par le point info tourisme les 8 juillet et 11 août (marchés gourmands et d'artisanat, animations musicales)
- a accepté de prendre en charge les repas pris au restaurant "Le Porche Bonheur" par les musiciens lors du marché du 8 juillet
- a accepté de verser une indemnité de 150 € au groupe "Les Aboyeurs" qui animera le marché du 11 août
- a accepté de verser un dédommagement à la Paroisse du Bon Pasteur pour l'occupation de l'église le 11 août à l'occasion du récital de chants religieux donné par Mme LECA
- a décidé de recruter un adjoint d'animation pour la journée du 23 août (animation peinture)

DECISIONS DIVERSES –

Le Conseil Municipal,

- a décidé de ne pas modifier les tarifs de la redevance d'assainissement pour 2012

- a fixé les conditions du bail de M. Jean ANDRIOT, locataire du logement du rez-de-chaussée de l'immeuble, sis "3 square de Montrifaut"
- a rejeté une demande d'aide financière déposée par la famille d'une élève admise au Pôle Espoir basket de Bourgogne
- a accepté de vendre le camion Renault Mascott au garage Gien-Reaux et a décidé de mettre en vente au plus offrant l'ancien tracteur Renault
- a accepté de rembourser :
 - à M. MICHAUD, Maire, les frais qu'il a dû avancer (carburants, péage, ...) pour récupérer près de DECAZEVILLE (Aveyron) le camion IVECO acheté récemment
 - à Mme KULIK, Adjointe au maire, le coût des boussoles qu'elle a achetées pour le point info tourisme
 - à Mmes GUYARD et FROSSARD, bénévoles de la bibliothèque, le coût des repas qu'elles ont pris lors de leur déplacement à CHARNAY-LES-MACON pour renouveler le dépôt de livres de la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire
- A accepté le montant de l'indemnité de sinistre versée par GROUPAMA pour la réparation du puits route de Montmort
- A autorisé le maire à signer une convention avec l'association "Le Greffon" pour une mission d'assistance technique dans le cadre de la création d'un verger pédagogique dans l'ancien jardin du château, à proximité des courts de tennis
- A autorisé le maire à signer une convention de partenariat avec la société TOMTOM, afin de mettre à jour régulièrement le réseau routier communal (changement de noms de rues, sens de circulation, ...)
- A donné un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la ville de LUZY
- A accepté un élève de la Maison Familiale Rurale d'ANZY-LE-DUC en formation au service "espaces verts"

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Le Maire a informé les membres présents :
 - * de la mise à disposition à titre précaire d'une partie du terrain attenant à l'atelier communal, aux locataires de la maison sise "7 rue du 8 mai 1945"
 - * du compte-rendu du conseil d'école du 10 juin et de la nomination d'un emploi vie scolaire à la prochaine rentrée scolaire
 - * des horaires d'ouverture du bureau de Poste au cours des mois de juillet et août
 - * des lettres de remerciement de diverses associations subventionnées en 2011
 - * des lettres de remerciement de Mme Anne-Marie PRIET, pour le cadeau offert à l'occasion de son départ en retraite, et de la famille de M. Marcel BAUDIN, ancien conseiller municipal, récemment décédé.

La séance a été levée à 1 heure

Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le vingt juillet deux mil onze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.

Le Maire,

D. MICHAUD